

Céret, le 07 décembre 2022

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal, qui aura lieu, le :

Mercredi 14 décembre 2022 à 18 h 00
Salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR :

Approbation du Procès-verbal de séance du 16 novembre 2022

Compte rendu des délégations au Maire

ORGANISATION

1. Commission « Sécurité et Vie Quotidienne » - Remplacement d'un membre

FINANCES

2. Durée d'amortissements pour le budget principal et budgets annexes
3. Budget Assainissement Collectif (BC 624) - Assujettissement à la TVA
4. Taxe d'aménagement
5. Instauration de la taxe forfaitaire sur les cessions de terrains devenus constructibles
6. Montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz
7. Autorisation donnée au Maire d'engager, de liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget - Ouverture des crédits anticipés exercice budgétaire 2023
8. Autorisation donnée au Maire d'engager, de liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget - Ouverture des crédits anticipés exercice budgétaire 2023 – Budget assainissement collectif
9. Convention de partenariat avec l'association des commerçants du centre-ville de Céret pour l'organisation du Réveillon Céretan
10. Subventions aux associations 2023 - Avance sur subvention au comité de Carnaval
11. Convention de partenariat avec le Groupement Européen de Coopération Territoriale du Pays d'Art et d'Histoire
12. Convention Programme Régional Occitanie – Pyrénées Méditerranée – Plantation d'arbres et de haies champêtres – Saison 2022-2023 – Association Arbre et Paysage 66
13. Instauration du stationnement payant (Horodateurs) – Modification de la délibération n°83/2022 du 15 juin 2022

URBANISME

14. Définition d'un périmètre d'intervention pour le Programme d'Intérêt Général renforcé

PERSONNEL

15. Gratification des stagiaires de l'enseignement
16. Recrutement d'un vacataire

COOPERATION INTERCOMMUNALE

17. Convention d'objectifs et de moyens pour le fonctionnement des accueils de loisirs de mineurs - Communauté de Communes du Vallespir
18. Convention avec la Communauté de Communes du Haut Vallespir pour l'organisation du Spectacle La femme du boulanger à la salle de l'Union

Veillez agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Michel COSTE



Maire de Céret

Destinataires :

Mesdames et Messieurs les membres du conseil municipal

En application de l'Article 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente convocation sera mentionnée au registre des délibérations et affichée à la porte de la Mairie ou publiée.